

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU Mercredi 6 Juin 2007

NOTIFICATION

Le Mercredi 6 Juin 2007 à 19 h 00, les copropriétaires de l'immeuble, Résidence : **SDC Principal - 4/40, Cdt Mouchotte - 75014 PARIS** se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulièrement adressée par le Syndic : **LA GESTION FONCIERE, 133 RUE FALGUIERE, 75015 PARIS**, à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires qui s'étaient faits représenter soit : 411481 sur 681924 tantièmes.

Sont ABSENTS ET NON REPRESENTES

SCI A.J.S., M. ou Mme ABABOU Mohamed, Mme ADAM Françoise, M. ADNET OU MELLE AGIUS, M. ALAOUI-SOCE Karim, Mme ALBALADEJO Frédérique, SCI ALTAIR, Mme ALUPI Antonina, SCI ANNA, Mlle AOUAD Nezha, M. ou Mme ARCHIER Patrice, M. ou Mme ARGAUD Jacky, M. ATLAN Daniel, Mme AUZOUX-CHEVE Monique, M. AZOULAY Francis Roland, Ind. BABADJAN, M. ou Mme BALAY Vincent Ou Marie-Emmanuelle, M. BALENSI Benjamin Ivan, M. ou Mme BALGONE Naguib, SCI BANDE A PART, M. BARDOS Jean-Pierre, Ind. BAZAN - MABILEAU *, Ind. BAZAN - MABILEAU Michel **, M. ou Mme BEILVAIRE OU FASSINA Hubert Ou Elisabeth, M. ou Mme BENBRAHIM EL ANDALOSSI Abdou, Mme BERAUD Régine, M. ou Mme BERKOWITZ Stephen, M. BERNARDIN Claude, Ind. BERNHEIM-MOIRIGNOT Anne Ou Mira, M. ou Mme BERTAULT Paul, M. ou Mme BERTHELOT Nathalie, M. ou Mme BESANCON Serge, M. ou Mme BESSAC Etienne Ou Françoise, Ind. BESSIS, M. ou Mme BEUSQUART Stéphane, M. ou Mme BIOJOUT Guillaume, M. ou Mme BIOJOUT Guy, Mme BLANCHON - CAILLOT Bernadette, Mlle BOBE Anne-Catherine, Mme BOCCARA Mathilde, M. BOET Bernard Raoul, M. BOISSONNET Olivier, Ind. BOLLOT Jacqueline Ou Lise, M. ou Mme BONIFACIO Piercarlo, M. ou Mme BORNET Laurent, M. ou Mme BOSSU Jean-Michel, Mlle BOUHNİK Nathalie, Mme BOUQUET Colette, Mme BOURGOIS Françoise, M. ou Mme BOXEBELD Auguste, Mme BRAGARD Nancy, M. BRAUDEAU Michel, M. ou Mme BRETEGNIER Guillaume, Mme BREUIL Yvonne Marie, Mme BRICIER Colette, Ind. BRICIER Nathalie Ou Marie, M. BRUMA Jean Edgar, M. CAILLOT Pierre *, M. ou Mme CAILLOT Pierre **, Mme CAPLIEZ Daniele, Succ. CARELLA Ada, M. CARIOU Erwan, M. CASTEL Guy Antoine, M. CASTEL Pierre Frédéric, SCI CAVES ET MILLIONS, SCI CEDRIC, Ind. CHARPY DENIEUL, M. CHAUDET Pierre, Mme CHAUVET Brigitte, Mlle CHEBATH Laurence, M. CHEKKOURI Najib, M. CHEMAM Lofti, Ind. CHEVAUX, M. CHIAPELLO Alain, Mme CHIEZE Nicole Annie, Mme CHOMETTE Emmanuelle, M. ou Mme COCHENNEC Yves, Ind. COCHOIS, Mme COHEN MESSODY, Mme COISNE Béatrice Marguerite, Ind. COMBRIS - MARCON Pierre, M. ou Mme CONVERT Claude, M. ou Mme COQUERY Michel, M. ou Mme COUSIN Pierre Alain **, M. COUTOR Vincent, M. ou Mme CREPIN Xavier Jacques, Mlle CREYSSELS-PAULHE Monique, Ind. DE MIJOLLA,

SCI DE PISE M. CANOUI Pierre, M. DE SILVESTRE Eric, Mlle DELAMOUR Françoise, Mlle DELMOTTE Gersende Nathalie, MMs DEPY OU ROULLE, M. ou Mme DES AUBRYS Nicolas, Mme DESHOULIERES Brigitte, M. DESHOULIERES Dominique, Mme DI MAGGIO Silvana, M. ou Mme DOUMENC OU REMACLE, Succ. DUBREU Robert, Mme DUFFOURG Marie-Christine, MMs EGLISE REFORMEE DE PARIS, M. ou Mme EL ALAOUI Omar, M. ou Mme FAOUR Bruno Ou Elodie, M. FEDRIGO Pierre Daniel, Ind. FERRANDIZ - BENACHENHOU Antonio, M. FIEL Nicolas, M. ou Mme FOLLIASSON Philippe, M. FRANCHOO Serge, M. ou Mme FRANDON Denis Simon, M. ou Mme FREGE Alexis, Mme GALDO Giovanna, Ind. GASCHE PONS, M. ou Mme GAUSSENS William, Mme GAVAUDAN Annie, M. GEORGES-FRANCOIS Pierre, M. GILHARD Patrick, Mme GIOAN Christine, Mlle GLAHARIC Anne-Marie, Mme GOARIN Merian, M. ou Mme GOBET Jean-Michel, M. ou Mme GODDET Michel, Ind. GRANEL ET RAMPIN, M. GREBERT Jean, Mme GREBERT Shahin, M. GREGOIRE Philippe, M. GRENIER François, Mme GRISEL Ulrike, Mme GUEGUEN Paulette Marie, Mme GUERIN Sigolène, M. GUILLOIS Arnaud, M. ou Mme GUILLOIS Claude, Mme GUTTIERES Yane, Mme HAMELIN Amal, Mlle HAURIE Christine, SCI HESYPI, M. HONORAT Jean-Louis, Mme HORN Edith, SCI I.P.S.A.B., Mmes IANNECE, Mlle JACOLOT Dominique, Mme JAN Claude Rolande, M. JEANNEAU Hubert, M. ou Mme KABBAJ Abdelhak, M. ou Mme KACHANER Michel, Ind. KALFON Charles, Mme KALFON Eugénie Lucette, M. KANDELMAN Marc, M. ou Mme KARA Mohamed Ali, Mme KARIGANE Kumiko, Ind. L HERBETTE Marc, Ste LA POSTE DNI - UTI Agence Ile de France, Mme LAMOUREUX-RAFFLEGEAU Sandrine, Mlle LARTIGUE Marie-Frédérique, Mme LASRY Danielle, M. LASRY Pascal, Mme LAUFER Gusti, M. ou Mme LE ROUX Philippe, M. ou Mme LEBRUN Jean-Marc, Mme LECANUET Françoise, Mme LEGRY Françoise, M. ou Mme LEROUX Gérard, M. ou Mme LEROUX Pierre, M. ou Mme LEROY Patrice Pierre, Mme LEVI DE MONTFUMAT Isabelle, M. ou Mme LEVY Henri Olivier, Mme LHEPT Marie-Thérèse, M. LHEURE Francis, Mme LOCATELLI Eliane, M. ou Mme LOITRON Claude, M. ou Mme LORY Jacques Ou Françoise, Mme MAGADUR Yvette, SCI MAHE, Ind. MANCINI, M. MARCHETTI Pascal Jacques, Mme MARCON Elisabeth, SCI MARQUISES, Ind. MASOLIVER, M. MASSENAVETTE Jacques, Mme MATINE DAFTARY Marzieh Leyly, M. ou Mme MATTER Gabriel, Mlle MENARD Sophie, Mme MENNELET Pascale Hélène, M. ou Mme MERCADIER Jean-Michel, Mme MICHAUD Marie, Mlle MICHEL Anne-Marie, SCI MIJOLLA, SCI MIJOLLA, Mme MILCENT Marie-Thérèse, M. ou Mme MIREAU Etienne, M. ou Mme MOINET Alain, M. ou Mme MONIER, M. ou Mme MONNIAUX Bernard, Mlle MORI Mitsouko, Mme MOURIER Hélène, M. ou Mme MOUZON Rémi, M. ou Mme MUSELLI Léo, Mlle NAYINY Malekeh, Mme NESTEROFF Annie, Ind. NORDIN, Mme NOUGARET Anne, M. NOYAU Gérard Georges, M. OLIVERO DE RUBIANA Hervé, Mme OLIVIERI Brigitte, M. ou Mme ORSINI Jacques, M. ou Mme OURDAN Rémy, M. OVEJERO OU STERN José Ou Chantal, Mme PARENT-GONSE Martine, Ind. PARIENTE Colette, M. PARIZOT Xavier Michel, M. PASSARELLI GUERRA Géraldo José, Mlle PATON Grace **, M. PENNAFORTE Manuel, M. ou Mme PETIT Guy, M. ou Mme PETIT Guy Ou Marie-Françoise, M. PETSOUPOULOS Stavros, M. ou Mme PIEYRE Alexandre, M. ou Mme PIGNOT Paul, Mme PLESKOFF Isabelle, Mme POINTEAU Daniele, Ste POLYLOGIES, Succ. POSSELLE Françoise, Mlle RAIZES Luisa, M. ou Mme RAQUET Bernard, Mlle RAZET Jeanne Odette, Mme RENWICK Annie, Mme RENY Anne, Mlle RESARE Anna, M. RIAHI Skander, Mlle RINGWALD Wanda, M. RIOU Antoine, M. ROGISSART OU MME GERMAIN, M. ou Mme ROGULSKI Jerzy, Ind. ROMERO AGUILA & LE BIHAN Roberto Ou Sylvie, Mme RUCHET Claudette Michèle, M. ou Mme RZEPKA Adam, Mme SAADA Alya, M. SABLE Geoffroy, SCI SACHA, Ind. SADDIER - THOUARD Nicolas, M. ou Mme SALAUN DE KERTANGUY, M. ou Mme SANCHEZ-VALERO Dominique, M. ou Mme SANCHIZ Jean, M. ou Mme SANTOLINI Lucien, Ind. SCHEMBRI Pasquale, M. ou Mme SCHINEIZER Jean Claude, M. SCHOPIN Franck Pierre, Mme SCOLAN Maria, MMs SCP RAYAN C/O Cabinet MONSUEZ, M. ou Mme SEBALD Michel, M. SEBTI ABDELHAK, Mlle et M. SHAHKARAMI Vahid, M. ou Mme SIMEONI Daniel, Ind. SIMON Pascal, Mme SKOULATOS Niki, Mlle SLAOUI Hind, SCI SOPHANCAB, Mme SOPOVA Jasmina, Mme SOUBOUROU Anne-Marie, M. ou Mme SOUPE Jean-Paul, M. ou Mme SUMAR Dogan, M. ou Mme SUMAR Stéphane, M. SUTTER Didier, M. ou Mme TAWIL Sami, Mlle TEMAM Régine, M. ou Mme TERRIEN

René, Ind. THIBAudeau OU BORN, M. ou Mme THIBault Franz, Mlle TISSOT Carine, Ind. TORDJMAN - CALVO, Mme TORDJMAN Nicole Liliane, Mmes TORRION Brigitte Ou Jeannine, Ste TOTAL FRANCE CPT/POD - Bureau 115A, Ind. TOURTEAU Jean-Bernard, Mlle TOUZE Hélène, M. ou Mme TSIOMIS Yannis, M. TSOUDEROS Julien, M. ou Mme VANDRA Angélo Ou Blandine, Mme VENDEVILLE Anita, Mme VIDAL Hélène, M. ou Mme VIGUIER Philippe-Jean, M. VILLEY DESMESERETS Gilles, M. VINSOT Gildas, Ind. WATRINET Hubert Albert, Mrs WEISBUCH Anne, M. ou Mme YAICH Sydney Alfred, M. ou Mme ZACHMANN Robert, M. ou Mme ZIGELMAN Victor

Soit 287 / 428 totalisant 270443 / 681924 tantièmes.

Le président déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer :

Point 1.1 : CONSTITUTION DU BUREAU ELECTION DU PRESIDENT DE SÉANCE
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 1.2 : CONSTITUTION DU BUREAU ELECTION DU OU DES SCRUTATEURS
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 1.3 : CONSTITUTION DU BUREAU ELECTION DU SECRETAIRE
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 2 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE L'EXPERT COMPTABLE, MONSIEUR THIERRY
(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 3 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 4 : QUITUS AU CABINET LA GESTION FONCIERE POUR SA GESTION PLEINE ET ENTIERE CONCERNANT LA PERIODE DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 5 : BUDGET PREVISIONNEL DU 01 JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 6 : BUDGET PREVISIONNEL DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 7 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU SYNDIC DU CABINET LA GESTION FONCIERE POUR 2007
(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 8 : FIXATION DU MONTANT DES MARCHES A PARTIR DUQUEL UNE MISE EN CONCURRENCE EST RENDUE OBLIGATOIRE
(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 9 : CREATION D'UN FONDS DE RESERVE POUR GROS TRAVAUX
(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

- ◆ **Information sur les procédures : Intervention de Maître Antoine BENECH du cabinet LYSIAS**

- ◆ Procédure LA POSTE
- ◆ Procédure Convention SNCF
- ◆ Situation du dossier de l'A.F.U.L
- ◆ Procédure TOTAL/SOPAG/ALTAIR
- ◆ Information sur les impayés

Point 10 : DECISION A PRENDRE CONCERNANT L'EXPULSION DE L'ASSOCIATION LA COMETE QUI OCCUPE DES LOCAUX COMMUNS

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 11 : AUDIT POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 12 : DECISION A PRENDRE CONCERNANT L'INSTALLATION DE PARCS A VELO

(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 13 : DECISION A PRENDRE CONCERNANT LE DEPLOIEMENT D'UN RESEAU DE FIBRE OPTIQUE DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 14 : MISE EN PLACE DE TABLES DE TENNIS DE TABLE DANS LES JARDINS DE LA TERRASSE MODIGLIANI COTE RUE MOUCHOTTE

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 15 : REBOUCHAGE DES TROUS DE LA RAMPE D'ACCES POUR LES VEHICULES ACCEDANT A LA DALLE MODIGLIANI

(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

Point 16 : MISE EN CONFORMITE DES ASCENSEURS DU 20, CDT MOUCHOTTE

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Arrivées M. OVEJERO OU STERN José Ou Chantal 19:11 (697), Ind. SCHEMBRI Pasquale 19:11 (852)	1549èmes
---	----------

Point 1.1 : CONSTITUTION DU BUREAU ELECTION DU PRESIDENT DE SÉANCE

(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, désigne en qualité de président de séance Monsieur Jean Louis CHAMBON”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 416871èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Point 1.2 : CONSTITUTION DU BUREAU ELECTION DU OU DES SCRUTATEURS
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, désigne en qualité de scrutateurs, Madame LEMOINE et Monsieur BESNIER”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 416871èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Point 1.3 : CONSTITUTION DU BUREAU ELECTION DU SECRETAIRE
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, désigne en qualité de secrétaire Monsieur LE GUIL représentant le cabinet LA GESTION FONCIERE”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 416871èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Arrivées Mme ADAM Françoise 19:25 (923), M. ou Mme ARCHIER Patrice 19:23 (1135), Ind. BAZAN - MABILEAU * 19:17 (851), Ind. BAZAN - MABILEAU Michel ** 19:18 (610), M. ou Mme BIOJOUT Guy 19:23 (1079), Mme BLANCHON - CAILLOT Bernadette 19:16 (901), Mme BOCCARA Mathilde 19:15 (1027), Mme BRAGARD Nancy 19:17 (1097), M. CAILLOT Pierre * 19:16 (770), M. ou Mme CAILLOT Pierre ** 19:16 (434), Ind. CHARPY DENIEUL 19:14 (1135), M. CHIAPELLO Alain 19:24 (979), Mme CHOMETTE Emmanuelle 19:42 (966), Ind. COCHOIS 19:14 (1138), Ind. COMBRIS - MARCON Pierre 19:26 (1090), MMs DEPY OU ROULLE 19:25 (743), M. ou Mme FREGE Alexis 19:26 (702), Mme GAVAUDAN Annie 19:24 (837), M. GREBERT Jean 19:25 (1425), Mme GREBERT Shahin 19:25 (1633), M. ou Mme LEBRUN Jean-Marc 19:28 (1045), M. ou Mme LEROUX Gérard 19:27 (816), M. ou Mme LEROUX Pierre 19:26 (1117), M. ou Mme LEROY Patrice Pierre 19:25 (1141), M. ou Mme LOITRON Claude 19:16 (1061), Mme MAGADUR Yvette 19:41 (596), M. PARIZOT Xavier Michel 19:37 (719), M. ou Mme PIEYRE Alexandre 19:22 (968), Ste POLYLOGIES 19:17 (499), M. ROGISSART OU MME GERMAIN 19:26 (1048), Ind. NORDIN 19:14 (1746), Ind. SIMON Pascal 19:15 (1024), Ind.	36062èmes
---	-----------

TORDJMAN - CALVO 19:48 (1423), Mme TORDJMAN Nicole Liliane 19:47 (1233), Ind. TOURTEAU Jean-Bernard 19:32 (1214), Mme VENDEVILLE Anita 19:26 (937)	
--	--

Point 2 : RENOUELEMENT DU MANDAT DE L'EXPERT COMPTABLE, MONSIEUR THIERRY
(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, renouvelle le mandat de Monsieur THIERRY pour l'année 2007 en qualité d'expert-comptable du syndicat des copropriétaires”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 453659èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Arrivées M. ou Mme KACHANER Michel 19:51 (904)	904èmes
--	---------

Point 3 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, entendu la présentation et les commentaires qui en ont été faits, notamment par le syndic et le Conseil Syndical, approuve dans leur intégralité et sans réserve, les comptes de l'exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006 pour un montant de 745.177,45 € en leur teneur, présentation et répartition”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 454563èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Arrivées M. ou Mme ARGAUD Jacky 20:00 (1126), Ind. MANCINI 19:59 (1135)	2261èmes
--	----------

Point 4 : QUITUS AU CABINET LA GESTION FONCIERE POUR SA GESTION PLEINE ET ENTIERE CONCERNANT LA PERIODE DU 01 JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale donne quitus au syndic La Gestion Foncière de sa gestion du 01/01/2006 au 31/12/2006”

RESULTAT DU VOTE

Votes pour 402090èmes

Votes contre 45613èmes

M. ou Mme ARCHIER Patrice (1135), M. ou Mme ARGAUD Jacky (1126), M. BATAILLE Robert (465), M. ou Mme BEAUCHATAUD Henri (1187), M. ou Mme BERGERET Pierre François (689), M. ou Mme BÉSNIER Philippe (975), Mlle BIBAS Fortuna (890), M. ou Mme BIOJOUT Guy (1079), Mme BLANCHON - CAILLOT Bernadette (901), Mme BOCCARA Mathilde (1027), M. BOUSSUGE Jacques (987), Mme BRAGARD Nancy (1097), M. CAILLOT Pierre * (770), M. ou Mme CAILLOT Pierre ** (434), Ind. CHARPY DENIEUL (1135), M. CHIAPELLO Alain (979), Ind. COCHOIS (1138), Mme COCHRANE Una (597), M. ou Mme COHEN ISDEY Isaac (1205), Mme CORCELLET - PREVOST Emmanuelle (1121), M. ou Mme DUPUIS Jean (1649), Mme DUPUIS Michèle (1100), M. ou Mme FORTIN Patrick (1135), M. ou Mme GAUSSOT Bernard (495), Mme GAVAUDAN Annie (837), Mme HAYE Françoise (535), M. ou Mme KACHANER Michel (904), SCI LAGEM (573), M. ou Mme LEQUIN OU ALIX Jean-Marie Ou Nicole (1301), Ind. LEROY (948), Mme LEVY Marie-Claude (806), Ind. MANCINI (1135), Mme MILSTAYN Yvonne (619), M. MOHOR Selim (1064), Succ. NAVE Yvon (782), Mlle NEEL Bénédicte (653), M. NOBIRON Paul Marie (597), Mme PADOL-SIMON Viviane Anaise (482), M. PARIZOT Xavier Michel (719), M. PECHEYRAN Régis (403), M. ou Mme PECHEYRAN Régis * (1042), Mme PERRUS Claudette Lucie (787), Ind. PETROUSSENKO Jacques (1264), Mlle RAFFALLI Micheline (1045), M. ou Mme RIBES Raymond (716), Ind. ROBIC - CROS Simone (990), Mme SOUFFEZ Michèle (1026), M. TREBOUL Olivier (951), Ind. VENENCIE ET NICHELE (980), M. ou Mme VISSOUZE Jean-Marie (1138)

Abstention 9121èmes

Mme FRELIN Michele Etiennette (819), Mme GUTTIERES Yane (1655), M. ou Mme HALIE Gérard Gabriel (490), M. ou Mme HANAPPE Paul Clément (1272), M. ou Mme MICHEL Joël (1709), Ind. PARIENTE Colette (1004), M. ou Mme ROIRE Claude (1320), Ind. SCHEMBRI Pasquale (852)

Absent 225100èmes

Total 681924 / 681924

La résolution est adoptée.

Arrivées Mme HORN Edith 20:04 (1110), Mlle RAIZES Luisa 20:04 (1018)	2128èmes
---	----------

Point 5 : BUDGET PREVISIONNEL DU 01 JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, arrête le budget de l'exercice 2007 à la somme de 691.510,00 € qui sera appelé en quatre échéances, les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre 2007”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 458952èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Point 6 : BUDGET PREVISIONNEL DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, arrête le budget de l'exercice 2008 à la somme de 691.510,00 € qui sera appelé en quatre échéances, les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre 2008”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 458952èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Point 7 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU SYNDIC DU CABINET LA GESTION FONCIERE POUR 2007 (majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L’Assemblée Générale, après en avoir délibéré, renouvelle le mandat du Cabinet LA GESTION FONCIERE pour le compte de la Copropriété du 4/40 rue du Commandant René Mouchotte, Syndicat Principal, 75014 Paris. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée de un an et entrera en vigueur le 06 juin 2007 pour se terminer le 30 juin 2008. Le contrat ne pourra être résilié pendant cette période par le syndicat que pour un motif grave et légitime porté à la connaissance du syndicat et de l’Assemblée Générale, qui devra alors statuer à la majorité prévue à l’article 25 de la loi du 10 juillet 1965. Le syndicat, de son côté, pourra pendant la même période, mettre fin à ses fonctions à condition d’en prévenir par lettre recommandée avec avis de réception, au moins trois mois à l’avance, en indiquant les raisons fondées et graves de sa démission, le président du conseil syndical ou, à défaut, chaque copropriétaire. Le président du bureau est mandaté pour signer le contrat de syndicat. L’Assemblée Générale décide que les honoraires de gestion attribués au Cabinet LA GESTION FONCIERE pour l’exercice 2007 sont fixés à la somme nette de 59.750,00 € TTC (49 958,20 € HT), compte tenu du système comptable actuel à compte bancaire séparé. Ils bénéficient d’une garantie de représentation des fonds assurée par la SOCAF”

RESULTAT DU VOTE

Votes pour 440392èmes

Votes contre 11968èmes

M. ou Mme ARCHIER Patrice (1135), M. ou Mme BIOJOUT Guy (1079), Mme BLANCHON - CAILLOT Bernadette (901), Mme BOCCARA Mathilde (1027), Mme BRAGARD Nancy (1097), M. CAILLOT Pierre * (770), M. ou Mme CAILLOT Pierre ** (434), Ind. CHARPY DENIEUL (1135), M. CHIAPELLO Alain (979), Ind. COCHOIS (1138), M. ou Mme FORTIN Patrick (1135), M. ou Mme VISSOUZE Jean-Marie (1138)

Abstention 6592èmes

M. ou Mme ARGAUD Jacky (1126), M. BATAILLE Robert (465), Mme GAVAUDAN Annie (837), Ind. MANCINI (1135), M. ou Mme MICHEL Joël (1709), M. ou Mme ROIRE Claude (1320)

Absent 222972èmes

Total 681924 / 681924

La résolution est adoptée.

Point 8 : FIXATION DU MONTANT DES MARCHES A PARTIR DUQUEL UNE MISE EN CONCURRENCE EST RENDUE OBLIGATOIRE

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“En application des dispositions de la loi SRU du 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale arrête le montant des marchés et contrats à partir duquel une mise en concurrence est rendue obligatoire à la somme de 4.000,00 € (le contrat de syndic étant exclu de cette disposition).”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 458952èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Point 9 : CREATION D'UN FONDS DE RESERVE POUR GROS TRAVAUX

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“Conformément à l'article 18 de la loi du 10 juillet 1965, modifié par la loi du 21 juillet 1994, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de ne pas créer un fonds de réserve pour gros travaux”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 458952èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Arrivées Mme SCOLAN Maria 20:46 (968)	968èmes
---	---------

♦ **Information sur les procédures : Intervention de Maître Antoine BENECH du cabinet LYSIAS**

- ♦ Procédure LA POSTE
- ♦ Procédure Convention SNCF
- ♦ Situation du dossier de l'A.F.U.L
- ♦ Procédure TOTAL/SOPAG/ALTAIR
- ♦ Information sur les impayés

1/ Dossier 2006068 - SDC RUE DU CDT MOUCHOTTE / SNCF

Dans le cadre de la procédure opposant le Syndicat des copropriétaires à la société SNCF devant le Tribunal de grande instance de Paris, une médiation a été initiée, sous le contrôle de Monsieur Valdès, afin de trouver une solution transactionnelle au litige.

Deux réunions de médiation, le 26 avril et le 1^{er} juin 2007, ont été organisées afin d'analyser les positions respectives des parties et d'envisager les possibilités d'accord pour apurer le passif et définir de nouvelles bases contractuelles pour l'avenir.

Le Syndicat des copropriétaires, représenté par la Gestion foncière, et la SNCF se sont entendus pour que la participation de la SNCF à l'entretien de la Dalle Modigliani se fasse, pour l'avenir, en fonction de l'utilité réelle pour la seconde de cet équipement. Une somme forfaitaire et transactionnelle, calculée sur ce même fondement, réglerait le litige pour le passé.

Il revient au Syndicat de formuler une proposition financière transactionnelle d'ici la mi-juin. La médiation a été renvoyée au 25 septembre 2007 pour une ultime réunion afin de constater l'accord des parties ou, à défaut, les renvoyer devant le Tribunal.

2/ Dossier 2006122 - SDC COMMANDANT MOUCHOTTE / TOTAL - MODIFICATION PARKING PUBLIC

Monsieur FERRANDI, expert missionné dans ce dossier par le Tribunal de grande instance de Paris, a rendu, le 6 mars 2007, une note préalable qui donnait raison au Syndicat des copropriétaires concernant la guérite à l'entrée du parking public, considérait l'ensemble du parking public comme une partie privative, propriété de Total, et plus généralement reflétait une certaine incompréhension des règles contractuelles régissant cette copropriété.

Chacune des parties, la société Total, la société Sopag et le Syndicat des copropriétaires ont communiqué des dires récapitulatifs dans le prolongement de cette note. Le Syndicat des copropriétaires a notamment rappelé sa position concernant l'appropriation irrégulière des voies d'accès et le caractère commun des voies de circulation du parking public.

L'expert a fixé au 15 juin 2007, la date de dépôt de son rapport définitif.

3/ Dossier 2006118 - SDC RUE DU CDT MOUCHOTTE / TOTAL

Suite aux échanges entre les différentes parties au litige relatif aux travaux de mise en conformité incendie des parkings, les travaux dans le parking public ont pu reprendre sur la base d'une liste amendée afin de ne tenir compte que des interventions ne soulevant pas de difficulté.

Cette liste, établie en coordination entre le maître d'œuvre, le syndic et nous-mêmes reprend la majeure partie des interventions programmées initialement.

Nous attendons désormais la note d'expertise que doit rendre Monsieur Ferrandi, avant d'examiner, en fonction de ses conclusions sur le périmètre des lots appartenant à Total, la possibilité d'élargir cette liste à des travaux complémentaires.

Enfin, pour les interventions qui, sur la base de ce rapport, concerneraient spécifiquement des parties privatives des lots de Total, il conviendra d'examiner l'opportunité de mettre en demeure cette société et son locataire de les réaliser.

4/ Affaire 2006145 - SDC RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE / AFUL MOUCHOTTE-CATALOGNE

La procédure qui oppose le Syndicat des copropriétaires à l'AFUL Mouchotte-Catalogne est actuellement pendante devant le Tribunal de grande instance de Paris. Elle sera rappelée à l'audience du 25 juin prochain.

L'AFUL, qui connaît apparemment des difficultés de gestion, n'a toutefois pas encore constitué avocat dans le cadre de cette procédure. Si cette situation de blocage devait perdurer, il conviendra d'examiner l'opportunité de saisir le Président du Tribunal de grande instance afin de faire nommer un administrateur *ad hoc* pour cette association et ce afin de permettre la poursuite de cette procédure

Point 10 : DECISION A PRENDRE CONCERNANT L'EXPULSION DE L'ASSOCIATION LA COMETE QUI OCCUPE DES LOCAUX COMMUNS)

(majorité article 26 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, rejette la décision d'expulser LA COMETE, par dénonciation de son bail dès 2007. Les copropriétaires signataires de la demande réclament le renouvellement de ladite convention ainsi que son exclusivité, pour trois ans, dans la salle Atlantique”

RESULTAT DU VOTE

Votes pour

42547èmes

M. ou Mme BEAUCHATAUD Henri (1187), Ind. BOLLINGER Dominique (1166), Mme BONNAFE Colette (837), M. BOUSSUGE Jacques (987), Ind. COMBRIS - MARCON Pierre (1090), Mme CORCELLET - PREVOST Emmanuelle (1121), M. ou Mme D AMMASSA Daniel (908), Mme DELOS Edith Marie (1044), M. ou Mme DUPUIS Jean (1649), Mme DUPUIS Michèle (1100), Mme GAVAUDAN Annie (837), Mme GUTTIERES Yane (1655), M. ou Mme HALIE Gérard Gabriel (490), M. ou Mme HANAPPE Paul Clément (1272), M. ou Mme HELMI (1135), Mme HORN Edith (1110), M. ou Mme LAGADEC Fabien (1027), Ind. LAURENT Bernard & Joséphine (1001), Mme LE MEVEL Josseline Andrée (721), M. ou Mme LEQUIN OU ALIX Jean-Marie Ou Nicole (1301), Mme LEVY Marie-Claude (806), Mme MAGADUR Yvette (596), M. ou Mme MICHEL Joël (1709), Mme MILSTAYN Yvonne (619), M. MOHOR Selim (1064), Succ. NAVE Yvon (782), Mlle NEEL Bénédicte (653), Mme PADOL-SIMON Viviane Anaise (482), M. ou Mme PARADIS Jean (961), Ind. PARIENTE Colette (1004), Mme PERRUS Claudette Lucie (787), Ind. PETROUSSENKO Jacques (1264), Mlle RAIZES Luisa (1018), M. ou Mme RIBES Raymond (716), M. ou Mme ROIRE Claude (1320), Mme SCOLAN Maria (968), Mme SINEGRE Claude Marie (389), Mme SOUFFEZ Michèle (1026), M. TERGNY Alain (1138), Ind. TORDJMAN - CALVO (1423), Mme TORDJMAN Nicole Liliane (1233), M. TREBOUL Olivier (951)

Votes contre

125671èmes

M. ou Mme ARCHIER Patrice (1135), Mme ARENILLA Aline (945), M. ou Mme ARGAUD Jacky (1126), M. ou Mme AUGER Claude (465), M. ou Mme BARSACQ Yves (1244), M. BATAILLE Robert (465), Ind. BAZAN - MABILEAU * (851), Ind. BAZAN - MABILEAU Michel ** (610), M. ou Mme BERGERET Pierre François (689), M. ou Mme BERTHOLET Henri (734), M. ou Mme BESNIER Philippe (975), Mlle BIBAS Fortuna (890), M. ou Mme BIOJOUT Guy (1079), M. ou Mme BLANCHET Eric Georges (972), Mme BORREDON Germaine (482), Ind. BOTTEGA SIMON-CHASSAGNE Michel (858), M. ou Mme BOUCHAREB Yahia (1094), M. BOUCHER Philippe Georges (1007), M. ou Mme BOULET Daniel (389), Ind. BOURGOUIN Monique Ou Marc (494), Mme BREEDEN Piera (2231), M. ou Mme BREYSSE Yves * (524), M. ou Mme BREYSSE Yves ** (852), Ind. CHARRIER (1310), Mme CHARRIER - PELTIER Marie-Christine (507), M. ou Mme CHEBROU DE LA ROULIERE Guy (951), M. ou Mme CHERKI Hayem (1093), M. CHIAPELLO Alain (979), Mme CHOMETTE Emmanuelle (966), M. ou Mme CHREKY Igal (905), Mlle CHREKY Sandra Sultana (506), M. ou Mme CLAIS Jean-Christophe (517), Mme COCHRANE Una (597), Mlle COHEN Laurence (386), Mlle COHEN Murielle (940), Mme COISNE Sylvie (618), M. ou Mme COURREGELONGUE Gilles (1621), M. ou Mme D ESTALENX (865), M. ou Mme DALLE Philippe (1004), Mme DAVIS Geneviève (490), Mme DE SAINT-GILLES Annie (954), M. DELEAU Pierre-Henri (1035), MMs DEPY OU ROULLE (743), M. DESPORTES Jean Jacques * (894), M. DESPORTES Jean-Jacques ** (671), Mme DUPIC Hélène (823), M. FALCHIER Fernand (890), SCI GABELOU (972), M. ou Mme GANDOULY Pierre (1138), M. ou Mme GAUSSOT Bernard (495), M. ou Mme GERMA Eric (869), M. ou Mme GRAU Vincent Ou Marie (465), M. GREBERT Jean (1425), Mme GREBERT Shahin (1633), Mme HAYE Françoise (535), Mme HUET Marie-France (873), M. ou Mme KACHANER Michel (904), SCI LAGEM (573), M. ou Mme LANCELOT Dominique (1179), SCI LE PRE DES CLOCHES (1154), Mme LEBOURG Michelle (837), M. ou Mme LEBRUN Jean-Marc (1045), Mme LELUBRE Marie Madeleine (586), Mrs LEMOINE Pierre (980), Ind. LEROY (948), Mme LHEPT Marie-Thérèse (470), Mme LHUILLIER Brigitte (1822), M. ou Mme LINAIS Gérard * (1007), M. LINAIS Gérard ** (507), M. ou Mme LOITRON Claude (1061), Ind. MANCINI (1135), Ind. MARZIN FAYARD Pascal (1144), Mlle MICHELENA Martine (474), Mlle MORI Mitsouko (712), M. MULTEAU Norbert (389), M. NOBIRON Paul Marie (597), Ind. NORDIN (1746), M. OVEJERO OU STERN José Ou Chantal (697), M. PARIZOT Xavier Michel (719), M. ou Mme PARPIROLLES Michel (716), M. ou Mme PAYEN Alain André (983), M. PECHEYRAN Régis (403), M. ou Mme PECHEYRAN Régis * (1042), M. PEREZ Ossian (716), Mlle PETEL Emilie (816), Ste POLYLOGIES (499), Mme POSSELLE Madeleine (434), Ind. PRALY Bruno Francis (1102), M. ou Mme PRALY Laurent (551), Mlle RAFFALLI Micheline (1045), Mme REMENIERAS Jeanne (966), M. ou Mme RENAUD Ernest * (852), M. ou Mme RENAUD Ernest ** (490), Mlle et M. RICHARD OU BOURDIN

Sylvie Ou Jean-Paul (1138), Ind. ROBIC - CROS Simone (990), Ind. ROBIEUX - FERREIRA Philippe (879), Mme ROBIEUX DECRESSAIN Nicole (626), M. ROCHER Michel (1004), Mme ROUARD Danielle Odette (507), M. ou Mme ROUILLEAU JOEL (1004), Ind. SCHEMBRI Pasquale (852), M. SCHOPIN Franck Pierre (726), Mme SILVESTRI Imelde (528), Ind. SIMON Pascal (1024), Mme SONET José Marie (816), Mme TANGUY Jacqueline (507), Ind. TOURTEAU Jean-Bernard (1214), Ste UNE PIECE EN PLUS SAS ETABLISSEMENT MONTPARNASSE (29935), Mme VARVENNE-LITAIZE Catherine (990), Mme VENDEVILLE Anita (937), Ind. VENENCIE ET NICHELE (980), Mlle WILK Marie Aline (932)

Abstention

291702èmes

Mme ADAM Françoise (923), Mme AUBIN Christiane * (389), Mme AUBIN Christiane ** (716), Mme AUBRY Geneviève (963), Mme BARRES Anne (1649), Mme BLANCHON - CAILLOT Bernadette (901), Mme BOCCARA Mathilde (1027), Mme BRAGARD Nancy (1097), Ste C.N.M. (947), M. CAILLOT Pierre * (770), M. ou Mme CAILLOT Pierre ** (434), Ind. CHAMBON Jean-Louis (1220), Ind. CHARPY DENIEUL (1135), Ind. COCHOIS (1138), M. ou Mme COHEN ISDEY Isaac (1205), Mme EMSELLEM Michèle Camille (951), M. ou Mme FORTIN Patrick (1135), M. ou Mme FREGE Alexis (702), Mme FRELIN Michele Etienne (819), Ste GECINA Im052 - 200400495 (257526), Ste GECINA Mme ARNOULT (1097), M. GONZALES Adolphe (474), Mme HUCHEZ Marie-Rose (582), Ind. JEANNE (1290), M. ou Mme LEROUX Gérard (816), M. ou Mme LEROUX Pierre (1117), M. ou Mme LEROY Patrice Pierre (1141), M. ou Mme MEADEL Lucien (1316), Mme MERCIER DE LACOMBE Monique (1129), M. ou Mme MIRC Bernard (1113), Ste MOUCHOTTE ATLANTIQUE Mme BATAILLE (1077), M. ou Mme PIEYRE Alexandre (968), M. ou Mme PRIOURET Jean-Marcel (844), M. ROGISSART OU MME GERMAIN (1048), M. ou Mme ROYER DE VERICOURT Patrice Bernard (905), M. ou Mme VISSOUZE Jean-Marie (1138)

Absent

222004èmes

Total 681924 / 681924

La résolution est repoussée.

(En conséquence, l'association LA COMETE devra laisser libre la salle Atlantique, partie commune de l'ensemble immobilier)

Point 11 : AUDIT POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, vote un budget maximal de 20 000,00 € TTC pour la réalisation d'un audit de faisabilité technique et financière de la production d'eau chaude sanitaire par des panneaux solaires. Cette étude sera engagée après qu'il soit réalisé une pré étude de rentabilité pour ce type d'installation avec un retour sur investissement inférieur à 10 ans”

RESULTAT DU VOTE

Votes pour 397349èmes

Votes contre 50833èmes

Mme ADAM Françoise (923), Mme AUBIN Christiane * (389), Mme AUBIN Christiane ** (716), Mme AUBRY Geneviève (963), Ind. BOTTEGA SIMON-CHASSAGNE Michel (858), M. BOUSSUGE Jacques (987), Ste C.N.M. (947), M. ou Mme CHREKY Igal (905), Mlle CHREKY Sandra Sultana (506), M. DESPORTES Jean Jacques * (894), M. DESPORTES Jean-Jacques ** (671), M. ou Mme DUPUIS Jean (1649), Mme DUPUIS Michèle (1100), Mme EMSELLEM Michèle Camille (951), M. ou Mme FORTIN Patrick (1135), M. ou Mme FREGE Alexis (702), M. GONZALES Adolphe (474), M. GREBERT Jean (1425), Mme GREBERT Shahin (1633), M. ou Mme HANAPPE Paul Clément (1272), M. ou Mme HELMI (1135), Mme HUCHEZ Marie-Rose (582), Mme LE MEVEL Josseline Andrée (721), M. ou Mme LEQUIN OU ALIX Jean-Marie Ou Nicole (1301), M. ou Mme LEROUX Gérard (816), M. ou Mme LEROUX Pierre (1117), M. ou Mme LEROY Patrice Pierre (1141), Mme LEVY Marie-Claude (806), Mme LHEPT Marie-Thérèse (470), Mme MERCIER DE LACOMBE Monique (1129), M. MOHOR Selim (1064), Mlle MORI Mitsouko (712), Ste MOUCHOTTE ATLANTIQUE Mme BATAILLE (1077), Succ. NAVE Yvon (782), Mlle NEEL Bénédicte (653), M. NOBIRON Paul Marie (597), Ind. NORDIN (1746), M. OVEJERO OU STERN José Ou Chantal (697), M. ou Mme PARADIS Jean (961), M. ou Mme PARPIROLLES Michel (716), Ind. PETROUSSENKO Jacques (1264), M. ou Mme PRIOURET Jean-Marcel (844), Mlle RAFFALLI Micheline (1045), Mme REMENIERAS Jeanne (966), M. ou Mme RENAUD Ernest * (852), M. ou Mme RENAUD Ernest ** (490), M. ou Mme RIBES Raymond (716), Ind. SCHEMBRI Pasquale (852), M. SCHOPIN Franck Pierre (726), Ind. SIMON Pascal (1024), Ind. TORDJMAN - CALVO (1423), Mme TORDJMAN Nicole Liliane (1233), Mme VENDEVILLE Anita (937), M. ou Mme VISSOUZE Jean-Marie (1138)

Abstention 11738èmes

M. ou Mme ARGAUD Jacky (1126), Mme BARRES Anne (1649), Ind. CHAMBON Jean-Louis (1220), Ind. CHARRIER (1310), Mme CHARRIER - PELTIER Marie-Christine (507),

Mme GAVAUDAN Annie (837), Mme GUTTIERES Yane (1655), Mme HORN Edith (1110), Ind. PARIENTE Colette (1004), M. ou Mme ROIRE Claude (1320)

Absent

222004èmes

Total 681924 / 681924

La résolution est adoptée.

Point 12 : DECISION A PRENDRE CONCERNANT L'INSTALLATION DE PARCS A VELO
(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré décide de procéder à la réalisation des travaux d'installation de parcs à vélos pour budget maximal de 10 150,00 €, financement dans le cadre du budget ordinaire”

RESULTAT DU VOTE

Votes pour

424973èmes

Votes contre

23598èmes

M. BOUSSUGE Jacques (987), Ind. COMBRIS - MARCON Pierre (1090), M. ou Mme DUPUIS Jean (1649), Mme DUPUIS Michèle (1100), Mme GUTTIERES Yane (1655), M. ou Mme HANAPPE Paul Clément (1272), Mme HORN Edith (1110), M. ou Mme KACHANER Michel (904), Mme LE MEVEL Josseline Andrée (721), M. ou Mme LEQUIN OU ALIX Jean-Marie Ou Nicole (1301), Mme LEVY Marie-Claude (806), Mme MERCIER DE LACOMBE Monique (1129), M. MOHOR Selim (1064), Succ. NAVE Yvon (782), Mlle NEEL Bénédicte (653), Ind. PETROUSSENKO Jacques (1264), Mlle RAFFALLI Micheline (1045), Mlle RAIZES Luisa (1018), Mme REMENIERAS Jeanne (966), M. ou Mme RENAUD Ernest * (852), M. ou Mme RENAUD Ernest ** (490), M. ou Mme RIBES Raymond (716), Ind. SIMON Pascal (1024)

Abstention

4847èmes

M. ou Mme ARGAUD Jacky (1126), Mme BARRES Anne (1649), Ind. CHAMBON Jean-Louis (1220), Ind. SCHEMBRI Pasquale (852)

Absent

222004èmes

Non exprimés

6502èmes

Total 681924 / 681924

La résolution est adoptée.

Départs Mme MAGADUR Yvette 21:57 (596)	596èmes
--	---------

Point 13 : DECISION A PRENDRE CONCERNANT LE DEPLOIEMENT D'UN RESEAU DE FIBRE OPTIQUE DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

Les entreprises NEUF CEGEDEL et FREE présentent leur proposition respective.

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré et dans le cadre du projet de déploiement d'un réseau urbain de fibres optiques en vue d'assurer à l'ensemble immobilier une desserte numérique actualisée, mutualisable et évolutive, et d'offrir à chaque local un accès Internet Très Haut Débit par la technologie fibre, décide (documentations FREE et NEUF CEGEDEL en annexe 7)

a) d'autoriser la société qui sera choisie à installer à ses frais dans l'ensemble immobilier un câble de raccordement depuis le branchement particulier à l'égout, effectuer un cheminement vertical par les gaines existantes, installer le cas échéant un ou plusieurs fourreaux en fonction de la capacité de l'ensemble immobilier et de ses besoins, des boîtiers de répartition et jarretières optiques dans tous les locaux pour leur raccordement au réseau et prise optique dans chaque local, étant précisé que la société qui sera choisie mettra ses infrastructures à disposition des autres opérateurs qui en feraient la demande, dans le cadre d'une offre de dégroupage.

b) de mandater le Conseil Syndical et le syndic pour le choix définitif du prestataire et de coordonner la réalisation de ces travaux ”

RESULTAT DU VOTE

Votes pour	457474èmes
Abstention	1850èmes
Mme ARENILLA Aline (945), M. ou Mme ROYER DE VERICOURT Patrice Bernard (905)	
Absent	222004èmes
Non exprimés	596èmes
Total 681924 / 681924	

La résolution est adoptée.

Point 14 : MISE EN PLACE DE TABLES DE TENNIS DE TABLE DANS LES JARDINS DE LA TERRASSE MODIGLIANI COTE RUE MOUCHOTTE)

(majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de **ne pas procéder** à la mise en place de table de tennis de table dans le jardinet situé côté rue du Cdt René Mouchotte”

RESULTAT DU VOTE

Votes pour 433080èmes

Votes contre 18265èmes

M. ou Mme ARCHIER Patrice (1135), M. ou Mme BEAUCHATAUD Henri (1187), M. ou Mme BIOJOUT Guy (1079), Mme BLANCHON - CAILLOT Bernadette (901), Mme BOCCARA Mathilde (1027), Mme BRAGARD Nancy (1097), M. CAILLOT Pierre * (770), M. ou Mme CAILLOT Pierre ** (434), Ind. CHARPY DENIEUL (1135), M. CHIAPELLO Alain (979), Ind. COCHOIS (1138), Mme MILSTAYN Yvonne (619), M. NOBIRON Paul Marie (597), Mme PADOL-SIMON Viviane Anaise (482), M. PARIZOT Xavier Michel (719), M. PECHEYRAN Régis (403), M. ou Mme PECHEYRAN Régis * (1042), M. ou Mme PIEYRE Alexandre (968), Ind. ROBIEUX - FERREIRA Philippe (879), Mme ROBIEUX DECRESSAIN Nicole (626), M. ROGISSART OU MME GERMAIN (1048)

Abstention 7979èmes

Mme BARRES Anne (1649), Ind. CHAMBON Jean-Louis (1220), Mme FRELIN Michele Etienne (819), Mme GAVAUDAN Annie (837), Ind. JEANNE (1290), M. ou Mme PRIOURET Jean-Marcel (844), M. ou Mme ROIRE Claude (1320)

Absent 222600èmes

Total 681924 / 681924

La résolution est adoptée.

Départs Mme CHOMETTE Emmanuelle 22:24 (966), MMs DEPY OU ROULLE 22:24 (743), M. ou Mme HALIE Gérard Gabriel 22:22 (490), Ind. ROBIEUX - FERREIRA Philippe 22:24 (879), Mme ROBIEUX DECRESSAIN Nicole 22:24 (626)	3704èmes
--	----------

Point 15 : REBOUCHAGE DES TROUS DE LA RAMPE D'ACCES POUR LES VEHICULES ACCEDANT A LA DALLE MODIGLIANI

(majorité article 24 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'entreprendre les travaux de rebouchage des trous de la rampe d'accès à la dalle Modigliani depuis la rue du Commandant René Mouchotte à la demande de Monsieur BEAUCHATAUD, conformément à une résolution déjà votée lors d'une précédente Assemblée Générale. Financement dans le cadre du budget ordinaire”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 455620èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Point 16 : MISE EN CONFORMITE DES ASCENSEURS DU 20, CDT MOUCHOTTE (majorité article 25 - Loi du 10 juillet 1965)

RESOLUTION

“L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide la mise en conformité 2008 des ascenseurs parking (du 20 Commandant Mouchotte) pour un montant total de 17.935,00 € selon devis SCHINDLER”

RESULTAT DU VOTE

OUI à l'unanimité des présents et représentés, sans avis contraire ou abstention, soit par 455620èmes / 681924 èmes.

La résolution est adoptée.

Aux termes des opérations qui précèdent, l'ordre du jour se trouvant épuisé et personne de demandant plus la parole, le Président déclare l'Assemblée close et la séance est levée à 22 heures 45.

LE PRESIDENT

M. Jean-Louis CHAMBON

LE(s) SCRUTATEUR(s)

Mme. LEMOINE

M. BESNIER

LE SECRETAIRE

M. Franck LE GUIL
(cvt LA GESTION FONCIERE)

LOI DU 10 JUILLET 1965 – Article 42 – Alinéa 2 *(modifiée par la Loi n° 58-1470 du 31 DECEMBRE 1985)*

Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des Assemblées Générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les Copropriétaires opposants ou défaillants, dans un délai de deux mois à compter de la notification des dites décisions qui leur est faite à la diligence du Syndic dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'Assemblée Générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le Syndic des travaux décidés par l'Assemblée Générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa.